

## Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 12.01.2022

Page 1 / 17

### Grey Pro Resin

#### SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange, de la société/l'entreprise

##### 1.1 Identificateur du produit

**Nom du produit :** Grey Pro Resin

**Code de produit :** FLPRGR01

##### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisations identifiées pertinentes :** Pour une utilisation dans imprimantes SLA Formlabs

**Utilisations déconseillées :** Non déterminé ou sans objet

**Raisons pour lesquelles les utilisations sont déconseillées :** Non déterminé ou sans objet

##### 1.3 Détails sur le fabricant/fournisseur de la fiche technique

**Fabricant :**

**United States**

Formlabs, Inc  
35 Medford St  
Suite 201 Somerville, MA 02143  
+1 617 855 0762  
sds@formlabs.com

**Distributeur officiel**

**en Suisse :**

Artsupport GmbH  
Glattalstrasse 222  
CH-8153 Rümlang  
www.artsupport.ch  
info@artsupport.ch

##### 1.4 Numéro de téléphone d'urgence :

**Suisse :**

+41 (0)44 818 18 18

Lundi - Vendredi 08h00 - 12h00 et 13h00 - 17h00

#### SECTION 2 : Identification des dangers

##### 2.1 Classification de la substance ou du mélange :

**Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP) :**

Irritation de la peau, catégorie 2

Irritation oculaire, catégorie 2

Sensibilisation de la peau, catégorie 1

Toxicité spécifique des organes cibles - exposition unique, catégorie 3, irritation des voies respiratoires

Danger aquatique chronique, catégorie 2

**Éléments d'étiquetage identifiant les risques :**

Méthacrylate Monomer(s)

Isobornyl acrylate

Éthyle phényle (2,4,6-triméthylbenzoyl) phosphinate

**Informations supplémentaires :** Aucun

##### 2.2 Éléments d'étiquetage

**Étiquetage selon la réglementation (CE) n° 1272/2008 [CLP]**

**Pictogrammes de danger :**



**Mention d'avertissement :** Avertissement

**Mentions de danger :**

H315 Provoque une irritation cutanée

## Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 12.01.2022

Page 2 / 17

### Grey Pro Resin

H319 Provoque une sévère irritation des yeux  
H317 Peut causer une réaction allergique de la peau  
H335 Peut causer une irritation des voies respiratoires  
H411 Toxique pour la vie aquatique avec des effets de longue durée

#### Mention de précautions :

P264 Bien se laver la peau après utilisation.  
P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection et une protection oculaire.  
P261 Éviter de respirer les poussières/ les fumées/les gaz/les brouillards/les vapeurs/les aérosols.  
P272 Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas quitter la zone de travail.  
P271 À utiliser uniquement à l'extérieur ou dans des zones bien ventilées  
P273 Éviter de libérer dans l'environnement  
P302+P352 EN CAS DE CONTACT CUTANÉ : Laver avec beaucoup d'eau et de savon  
P332+P313 En cas d'irritation de la peau : Obtenir des soins médicaux  
P362 Enlever les vêtements contaminés  
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer prudemment plusieurs minutes à l'eau. Enlever les lentilles de contact s'il y a lieu et si cela peut être fait facilement. Continuer à rincer  
P337+P313 Si l'irritation des yeux persiste : Obtenir des soins médicaux.  
P333+P313 En cas d'irritation de la peau ou d'érythème : Obtenir des soins médicaux  
P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation  
P304+P340 EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne à l'air frais et la tenir en une position confortable pour lui permettre de respirer.  
P312 Call a POISON CENTER/doctor/ if you feel unwell  
P391 Ramasser les déversements  
P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le conteneur bien fermé  
P405 Stocker dans un endroit fermé à clé  
P501 Éliminer les contenus et conteneurs conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux, et internationaux.

#### 2.3 Autres dangers :Aucun connu

### SECTION 3 : Composition/informations sur les ingrédients

3.1 Substance: Sans objet.

#### 3.2 Mélange:

Identification	N° d'enregistrement REACH UE	Nom	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)	Poids %
Numéro CAS : 72869-86-4 Numéro CE : Sans objet	-	Diméthacrylate d'uréthane	Non classifié;	55-75
Numéro CAS : Secret commercial Numéro CE : Secret commercial	-	Methacrylate Monomer(s)	Skin Sens. 1; H317 Eye Irrit. 2; H319	15-25

## Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 12.01.2022

Page 3 / 17

### Grey Pro Resin

Numéro CAS : 7534-94-3 Numéro CE : 231-403-1	-	Isobornyl acrylate	Skin Irrit. 2; H315 STOT SE 3 (RI); H335 Aquatic Chronic 3; H412 Eye Irrit. 2; H319	10-20
Numéro CAS : 84434-11-7 Numéro CE : 282-810-6	-	Éthyle phényle (2,4,6-triméthylbenzoyl) phosphinate	Skin Sens. 1B; H317 Aquatic Chronic 2; H411	1-2

Informations supplémentaires : Aucun

Texte intégral des déclarations de danger (H et EUH) : Voir la Section 16

### SECTION 4 : Mesures de premiers soins

#### 4.1 Description des mesures de premier secours

##### Notes générales :

Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

##### En cas d'inhalation :

En cas d'inhalation, déplacer la personne à l'air frais et la placer dans une position confortable pour respirer. Si des symptômes respiratoires se développent ou persistent: Cherchez un avis médical / attention.

##### En cas de contact cutané :

Enlever les vêtements et les chaussures contaminés. Rincer la peau à grande eau [douche] pendant plusieurs minutes. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Si les symptômes se développent ou persistent, consultez un médecin / attention.

##### En cas de contact oculaire :

Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifiez et retirez toute lentille de contact. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Si une irritation des yeux se développe ou persiste: demander conseil / attention à un médecin.

##### En cas d'ingestion :

En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir sauf indication contraire d'un médecin ou d'un centre antipoison. Rincer la bouche avec de l'eau. Ne jamais faire avaler quoi que ce soit à une personne inconsciente. En cas de vomissements spontanés, placer sur le côté gauche avec la tête baissée pour empêcher l'aspiration de liquide dans les poumons. Si les symptômes se développent ou persistent, consultez un médecin / attention.

##### Autoprotection des secouristes :

Non déterminé ou non disponible

#### 4.2 Les symptômes et les effets les plus importants, aigus et retardés

##### Symptômes et effets aigus :

Le contact avec la peau peut entraîner des rougeurs, des douleurs, des brûlures et une inflammation. Le contact avec les yeux peut entraîner une irritation, des rougeurs, des douleurs, une inflammation, des démangeaisons, des brûlures et des déchirures.

L'exposition cutanée peut provoquer une réaction allergique cutanée. Les symptômes peuvent inclure une irritation, une rougeur, une douleur, une éruption cutanée, une inflammation, des démangeaisons, des brûlures et une dermatite.

L'inhalation peut avoir des effets néfastes sur les voies respiratoires. Les symptômes peuvent inclure une toux, des difficultés respiratoires, des maux de gorge et une inflammation de la muqueuse tapissant les voies respiratoires.

## Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 12.01.2022

Page 4 / 17

### Grey Pro Resin

#### Symptômes et effets retardés :

Les effets dépendent de l'exposition (dose, concentration, temps de contact).

#### 4.3 Indication qu'une intervention médicale immédiate et un traitement spécial sont nécessaires

##### Traitement spécifique :

Si les symptômes respiratoires persistent, consultez un médecin.

##### Notes pour le médecin :

Traiter de façon symptomatique.

### SECTION 5 : Mesures de lutte contre le feu

#### 5.1 Agents d'extinction

##### Moyens d'extinction appropriés :

Brouillard d'eau / brouillard, dioxyde de carbone, poudre chimique sèche ou mousse résistante à l'alcool.

##### Moyens d'extinction inappropriés :

N'utilisez pas de jet d'eau.

#### 5.2 Dangers particuliers dus à la substance ou au mélange :

La décomposition thermique peut produire des fumées / gaz irritants / toxiques.

#### 5.3 Conseils pour les pompiers

##### Équipement de protection individuelle :

Les pompiers doivent porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire).

##### Précautions spéciales :

Éviter tout contact avec la peau, les yeux, les cheveux et les vêtements. Ne pas respirer les fumées/gaz/brouillards/aérosols/vapeurs/poussières. Éloigner les conteneurs de la zone d'incendie si cela peut être fait en toute sécurité. Utiliser de l'eau pulvérisée/du brouillard pour refroidir les conteneurs exposés au feu. Éviter le ruissellement inutile des agents d'extinction qui peuvent causer de la pollution.

### SECTION 6 : Mesures en cas de dégagement accidentel

#### 6.1 Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence :

Évacuer le personnel non nécessaire. Ventiler la zone. Éteindre toutes les sources d'inflammation. Portez l'équipement de protection individuelle recommandé (voir section 8). Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter de respirer les brouillards, vapeurs, poussières et aérosols. Ne pas marcher sur le produit renversé. Se laver soigneusement après toute manipulation du produit.

#### 6.2 Précautions environnementales :

Éviter les fuites et déversements supplémentaires si cela peut être fait en toute sécurité. Empêcher d'atteindre les égouts, les égouts et les cours d'eau. Les rejets dans l'environnement doivent être évités.

#### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :

Ne pas toucher les conteneurs endommagés ou le produit renversé à moins de porter des vêtements de protection individuelle appropriés. Arrêter la fuite si cela peut se faire sans risque. Contenir et recueillir les déversements et placer dans un conteneur approprié pour une élimination future. Éliminer conformément à toutes les réglementations applicables (voir section 13).

#### 6.4 Référence à d'autres sections :

Pour l'équipement de protection individuelle, voir la section 8. Pour l'élimination, voir la section 13.

### SECTION 7 : Manipulation et stockage

#### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation en toute sécurité :

Utiliser un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Utiliser le produit dans un endroit adéquatement aéré. Éviter de respirer le brouillard/vapeur/aérosol/poussière. Ne pas manger, boire, fumer ou utiliser des produits personnels lors de la manipulation de substances chimiques. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Laver soigneusement les zones affectées après la

## Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 12.01.2022

Page 5 / 17

### Grey Pro Resin

manipulation. Tenir à l'écart des matières incompatibles (voir la Section 10). Gardez les récipients bien fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés.

#### 7.2 Conditions pour un stockage sécuritaire, y compris toutes incompatibilités :

Conserver dans un endroit frais, sec et bien ventilé à l'abri de la lumière directe du soleil. Tenir loin des aliments et breuvages. Protéger contre le gel et les dommages matériels. Conserver à l'abri de la chaleur, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Gardez le récipient hermétiquement fermé. Entreposer à l'écart des matières incompatibles (voir section 10).

#### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) :

Reportez-vous à la section 1 (Utilisation recommandée).

### SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

#### 8.1 Paramètres de contrôle

Seules les substances avec des valeurs limites ont été incluses ci-dessous.

##### Valeurs limites d'exposition professionnelle :

Aucune limite d'exposition professionnelle n'a été notée pour les ingrédients.

##### Valeurs limites biologiques :

Aucune limite d'exposition biologique notée pour les ingrédients.

##### Niveau dérivé sans effet (dose dérivée sans effet) :

**Nom de l'ingrédient :** Methacrylate Monomer(s)

**N° CAS :** Trade Secret

Travailleurs - Effets systémiques	Aiguë - Oral	Non déterminé ou sans objet
	Aiguë - Inhalation	Aucun danger identifié
	Aiguë - Dermique	Aucun danger identifié
	Chronique - Oral	Non déterminé ou sans objet
	Chronique - Inhalation	14,7 mg/m <sup>3</sup>
	Chronique - Dermique	4,2 mg/kg pc/jour
Travailleurs - Effets locaux	Aiguë - Oral	Non déterminé ou sans objet
	Aiguë - Inhalation	Aucun danger identifié
	Aiguë - Dermique	Aucun danger identifié
	Chronique - Oral	Non déterminé ou sans objet
	Chronique - Inhalation	Aucun danger identifié
	Chronique - Dermique	Aucun danger identifié
Population générale - Effets systémiques	Aiguë - Oral	Aucun danger identifié
	Aiguë - Inhalation	Aucun danger identifié
	Aiguë - Dermique	Aucun danger identifié
	Chronique - Oral	2,5 mg/kg pc/jour
	Chronique - Inhalation	4.35 mg/m <sup>3</sup>
	Chronique - Dermique	2,5 mg/kg pc/jour
Population générale - Effet local	Aiguë - Oral	Non déterminé ou sans objet
	Aiguë - Inhalation	Aucun danger identifié
	Aiguë - Dermique	Aucun danger identifié
	Chronique - Oral	Non déterminé ou sans objet
	Chronique - Inhalation	Aucun danger identifié
	Chronique - Dermique	Aucun danger identifié

**Nom de l'ingrédient :** Éthyle phényle (2,4,6-triméthylbenzoyl) phosphinate

## Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

**Date de préparation initiale :** 12.01.2022

Page 6 / 17

**Grey Pro Resin**

**N° CAS :** 84434-11-7

Travailleurs - Effets systémiques	Aiguë - Oral	Non déterminé ou sans objet
	Aiguë - Inhalation	Aucun danger identifié
	Aiguë - Dermique	Aucun danger identifié
	Chronique - Oral	Non déterminé ou sans objet
	Chronique - Inhalation	4.93 mg/m <sup>3</sup>
	Chronique - Dermique	1.4 mg/kg bw/day
Travailleurs - Effets locaux	Aiguë - Oral	Non déterminé ou sans objet
	Aiguë - Inhalation	Aucun danger identifié
	Aiguë - Dermique	Aucun danger identifié
	Chronique - Oral	Non déterminé ou sans objet
	Chronique - Inhalation	Aucun danger identifié
	Chronique - Dermique	Danger identifié mais pas de niveau dérivé sans effet disponible
Population générale - Effets systémiques	Aiguë - Oral	Aucun danger identifié
	Aiguë - Inhalation	Aucun danger identifié
	Aiguë - Dermique	Aucun danger identifié
	Chronique - Oral	0,5 mg/kg poids corporel/jour
	Chronique - Inhalation	0,87 mg/m <sup>3</sup>
	Chronique - Dermique	0,5 mg/kg poids corporel/jour
Population générale - Effet local	Aiguë - Oral	Non déterminé ou sans objet
	Aiguë - Inhalation	Aucun danger identifié
	Aiguë - Dermique	Aucun danger identifié
	Chronique - Oral	Non déterminé ou sans objet
	Chronique - Inhalation	Aucun danger identifié
	Chronique - Dermique	Aucun danger identifié

**Nom de l'ingrédient :** Isobornyl acrylate

**N° CAS :** 7534-94-3

Travailleurs - Effets systémiques	Aiguë - Oral	Non déterminé ou sans objet
	Aiguë - Inhalation	Aucun danger identifié
	Aiguë - Dermique	Aucun danger identifié
	Chronique - Oral	Non déterminé ou sans objet
	Chronique - Inhalation	1.22 mg/m <sup>3</sup>
	Chronique - Dermique	0.35 mg/kg bw/day
Travailleurs - Effets locaux	Aiguë - Oral	Non déterminé ou sans objet
	Aiguë - Inhalation	Aucun danger identifié
	Aiguë - Dermique	Aucun danger identifié
	Chronique - Oral	Non déterminé ou sans objet
	Chronique - Inhalation	Aucun danger identifié
	Chronique - Dermique	Aucun danger identifié

## Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 12.01.2022

Page 7 / 17

### Grey Pro Resin

Population générale - Effets systémiques	Aiguë - Oral	Aucun danger identifié
	Aiguë - Inhalation	Aucun danger identifié
	Aiguë - Dermique	Aucun danger identifié
	Chronique - Oral	0.21 mg/kg bw/day
	Chronique - Inhalation	0.36 mg/m <sup>3</sup>
	Chronique - Dermique	0.21 mg/kg bw/day
Population générale - Effet local	Aiguë - Oral	Non déterminé ou sans objet
	Aiguë - Inhalation	Aucun danger identifié
	Aiguë - Dermique	Aucun danger identifié
	Chronique - Oral	Non déterminé ou sans objet
	Chronique - Inhalation	Aucun danger identifié
	Chronique - Dermique	Aucun danger identifié

**Concentration prévisible sans effet (PNEC) :**

**Nom de l'ingrédient :** Methacrylate Monomer(s)

**N° CAS :** Trade Secret

Objectif de protection de l'environnement	PNEC
Eau douce	0,904 mg/L
Sédiments d'eau douce	6,28 mg/kg
Eau de mer	0.09 mg/L
Sédiments marins	6,28 mg/kg
Microorganismes dans le traitement des eaux usées	10 mg/L
Sol (agricole)	0,727 mg/kg
Air	Aucun danger identifié
Voie orale (Empoisonnement secondaire)	Aucune exposition n'est prévue.

**Nom de l'ingrédient :** Éthyle phényle (2,4,6-triméthylbenzoyl) phosphinate

**N° CAS :** 84434-11-7

Objectif de protection de l'environnement	PNEC
Eau douce	1.01 µg/L
Sédiments d'eau douce	0.24 mg/kg sediment dw
Eau de mer	0.101 µg/L
Sédiments marins	0.024 mg/kg sediment dw
Microorganismes dans le traitement des eaux usées	Aucun danger identifié
Sol (agricole)	0,047 mg/kg sol ps
Air	Aucun danger identifié
Voie orale (Empoisonnement secondaire)	Aucune exposition n'est prévue.

**Nom de l'ingrédient :** Isobornyl acrylate

**N° CAS :** 7534-94-3

Objectif de protection de l'environnement	PNEC
Eau douce	2.33 µg/L

## Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 12.01.2022

Page 8 / 17

### Grey Pro Resin

Sédiments d'eau douce	1.2 mg/kg sediment dw
Eau de mer	0.233 µg/L
Sédiments marins	0.12 mg/kg sediment dw
Microorganismes dans le traitement des eaux usées	2.45 mg/L
Sol (agricole)	0.239 mg/kg soil dw
Air	Aucun danger identifié
Voie orale (Empoisonnement secondaire)	Aucune exposition n'est prévue.

#### Informations sur les procédures de surveillance :

Non déterminé ou sans objet

## 8.2 Contrôle d'exposition

### Contrôles techniques appropriés :

Des douches oculaires d'urgence et des douches de sécurité doivent être disponibles à proximité immédiate de l'utilisation ou de la manipulation. Fournir une ventilation adéquate pour maintenir les concentrations de vapeur, brouillards et / ou poussières en suspension dans l'air en dessous des limites d'exposition applicables sur le lieu de travail, tout en respectant les normes nationales reconnues (ou équivalentes).

### Équipement de protection individuelle

#### Protection des yeux et du visage :

Lunettes de protection ou de sécurité. Utilisez un équipement de protection des yeux qui a été testé et approuvé par des normes nationales reconnues (ou équivalent).

#### Protection de la peau et du corps :

Gants imperméables et résistants aux produits chimiques approuvés par les normes appropriées. Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation. Éviter tout contact cutané avec des gants usagés. Des techniques appropriées doivent être utilisées pour retirer les gants usés et les vêtements contaminés. L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être choisi en fonction de la tâche effectuée et des risques encourus, et doit être approuvé par un spécialiste avant de manipuler ce produit. Assurez-vous que tous les équipements de protection individuelle sont approuvés par les normes nationales reconnues (ou équivalentes).

#### Protection respiratoire :

Si les contrôles techniques ne maintiennent pas les concentrations dans l'air en dessous des limites d'exposition applicables sur le lieu de travail ou à un niveau acceptable (si les limites d'exposition n'ont pas été établies), un respirateur approuvé par les normes nationales reconnues (ou équivalent) doit être porté.

### Mesures générales d'hygiène :

Lors de la manipulation de produits chimiques, ne pas manger, boire ou fumer. Se laver les mains après la manipulation, avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Effectuer l'entretien ménager de routine.

### Contrôles d'exposition environnementale :

Les émissions des équipements ou des systèmes de ventilation doivent être vérifiées pour s'assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation concernant la protection de l'environnement.

Mesures liées au produit (substance mélange) pour prévenir l'exposition :	Non déterminé ou sans objet
Mesures d'instruction pour prévenir l'exposition :	Non déterminé ou sans objet
Mesures organisationnelles pour prévenir l'exposition :	Non déterminé ou sans objet
Mesures techniques de prévention de l'exposition :	Non déterminé ou sans objet



## Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 12.01.2022

Page 9 / 17

### Grey Pro Resin

#### Mesures de gestion des risques pour contrôler l'exposition :

Non déterminé ou sans objet

### SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1 Informations sur les propriétés de base physiques et chimiques

État physique	Liquide gris
Couleur	Non déterminé ou non disponible
Odeur / Seuil d'odeur	Caractéristique acrylate
pH	Non déterminé ou non disponible
Point de fusion/point de congélation	Non déterminé ou non disponible
Point/intervalle d'ébullition initial	> 100 °C
Point d'éclair (vase clos)	> 93,5°C
Inflammabilité	Inflammable
Limite supérieure d'inflammabilité/d'explosivité	Non déterminé ou non disponible
Limite inférieure d'inflammabilité/d'explosivité	Non déterminé ou non disponible
Pression de vapeur	Non déterminé ou non disponible
Densité de vapeur relative	Non déterminé ou non disponible
Densité	1,08 g/cm <sup>3</sup>
Densité relative	Non déterminé ou non disponible
Solubilités	Non déterminé ou non disponible
Coefficient de partition (n-octanol/eau)	Non déterminé ou non disponible
Température d'auto-inflammation	Non déterminé ou non disponible
Température de décomposition	Non déterminé ou non disponible
Viscosité cinématique	Non déterminé ou non disponible
Caractéristiques particulaire	Non déterminé ou non disponible

#### 9.2 Autres informations

##### 9.2.1 Informations concernant les classes de danger physique

Explosifs	Aucune donnée disponible/ Sans objet
Gaz inflammables	Aucune donnée disponible/ Sans objet
Aérosols	Aucune donnée disponible/ Sans objet
Solides oxydants	Aucune donnée disponible/ Sans objet
Gaz sous pression	Aucune donnée disponible/ Sans objet
Liquides inflammables	Aucune donnée disponible/ Sans objet
Matières solides inflammables	Aucune donnée disponible/ Sans objet
Substances et mélanges auto-réactifs	Aucune donnée disponible/ Sans objet
Liquides pyrophoriques	Aucune donnée disponible/ Sans objet
Solides pyrophoriques	Aucune donnée disponible/ Sans objet
Substances et mélanges autochauffants	Aucune donnée disponible/ Sans objet

## Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 12.01.2022

Page 10 / 17

### Grey Pro Resin

<b>Substances et mélanges qui émettent des gaz inflammables en contact avec l'eau</b>	Aucune donnée disponible/ Sans objet
<b>Liquides oxydants</b>	Aucune donnée disponible/ Sans objet
<b>Peroxydes organiques</b>	Aucune donnée disponible/ Sans objet
<b>Corrosif pour les métaux</b>	Aucune donnée disponible/ Sans objet
<b>Explosifs désensibilisés</b>	Aucune donnée disponible/ Sans objet

#### 9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité

Aucun.

### SECTION 10 : Stabilité et réactivité

#### 10.1 Réactivité :

Non réactif dans les conditions de manipulation et de stockage recommandées.

#### 10.2 Stabilité chimique :

Stable dans les conditions de manipulation et de stockage recommandées.

#### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses :

Des réactions dangereuses ne sont pas anticipées dans les conditions recommandées de manipulation et de stockage.

Stable dans les conditions de manipulation et de stockage recommandées.

#### 10.4 Conditions à éviter :

Chaleur extrême, flammes nues, surfaces chaudes, étincelles, sources d'inflammation et matières incompatibles.

Éviter de stocker à une température supérieure à 38 ° C (100 ° F) et à la lumière directe / directe du soleil et à la chaleur.

#### 10.5 Matières incompatibles :

Initiateurs de polymérisation, comprenant des peroxydes, des agents oxydants puissants, des alcools, du cuivre, des alliages de cuivre, de l'acier au carbone, du fer, de la rouille et des bases fortes.

#### 10.6 Produits de décomposition dangereux :

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être dégagé.

### SECTION 11 : Informations toxicologiques

#### 11.1 Informations sur les classes de danger définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

##### Toxicité aiguë

**Évaluation :** Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données du produit :** Aucune donnée disponible.

##### Données sur les substances :

Nom	Voie	Résultat
Methacrylate Monomer(s)	orale	LD50 Rat: $\geq$ 2000 mg/kg
	dermique	DL50 Lapin : >5000 mg/kg
Isobornyl acrylate	orale	LD50 Rat: 3160 mg/kg
	dermique	DL50 Lapin : >3000 mg/kg
Éthyle phényle (2,4,6-triméthylbenzoyl) phosphinate	orale	DL50 Rat : >5000 mg/kg
	dermique	LD50 Rat: $\geq$ 2000 mg/kg

##### Corrosion/irritation cutanée

## Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 12.01.2022

Page 11 / 17

### Grey Pro Resin

#### Évaluation :

Provoque une irritation cutanée.

#### Données du produit :

Aucune donnée disponible.

#### Données sur les substances :

Nom	Résultat
Isobornyl acrylate	Provoque une irritation cutanée

#### Dommmages/irritations oculaires graves

##### Évaluation :

Provoque une sévère irritation des yeux.

##### Données du produit :

Aucune donnée disponible.

##### Données sur les substances :

Nom	Résultat
Methacrylate Monomer(s)	Provoque une sévère irritation des yeux.
Isobornyl acrylate	Provoque une sévère irritation des yeux

#### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

##### Évaluation :

Peut causer une réaction allergique de la peau.

##### Données du produit :

Aucune donnée disponible.

##### Données sur les substances :

Nom	Résultat
Methacrylate Monomer(s)	Peut causer une réaction allergique de la peau.
Éthyle phényle (2,4,6-triméthylbenzoyl) phosphinate	Peut causer une réaction allergique de la peau.

#### Cancérogénicité

**Évaluation :** Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données du produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur les substances :** Aucune donnée disponible.

##### Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC) :

Nom	Classification
Methacrylate Monomer(s)	Sans objet
Isobornyl acrylate	Sans objet
Éthyle phényle (2,4,6-triméthylbenzoyl) phosphinate	Sans objet

#### Mutagénicité sur cellules germinales

**Évaluation :** Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données du produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur les substances :** Aucune donnée disponible.

#### Toxicité reproductrice

**Évaluation :** Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données du produit :**

Aucune donnée disponible.

## Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 12.01.2022

Page 12 / 17

### Grey Pro Resin

**Données sur les substances :** Aucune donnée disponible.

#### Toxicité spécifique des organes cibles (exposition unique)

**Évaluation :**

Peut causer une irritation des voies respiratoires.

**Données du produit :**

Aucune donnée disponible.

**Données sur les substances :**

Nom	Résultat
Isobornyl acrylate	Peut causer une irritation des voies respiratoires

#### Toxicité spécifique des organes cibles (exposition répétée)

**Évaluation :** Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données du produit :**

Aucune donnée disponible.

**Données sur les substances :** Aucune donnée disponible.

#### Toxicité par aspiration

**Évaluation :** Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données du produit :**

Aucune donnée disponible.

**Données sur les substances :** Aucune donnée disponible.

#### Informations sur les voies d'exposition probables :

Aucune donnée disponible.

#### Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques :

Aucune donnée disponible.

### 11.2 Informations sur les autres risques

#### Propriétés de perturbation endocrinienne :

**Données sur les substances :** Aucune donnée disponible.

#### Autres informations :

Aucune donnée disponible.

## SECTION 12 : Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

#### Toxicité aiguë (à court terme)

**Évaluation :** Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données du produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur les substances :**

Nom	Résultat
Isobornyl acrylate	Fish LC50 Danio rerio: 1.79 mg/L (96 hr)
	Aquatic Invertebrates EC50 Daphnia magna: 2.57 mg/L (48 hr [mobility])
	Aquatic Plants EC50 Pseudokirchneriella subcapitata: 2.28 mg/L (72 hr [growth rate])
Methacrylate Monomer(s)	Aquatic Plants EC50 Pseudokirchneriella subcapitata: >97.2 mg/L (72 hr [growth rate])
	Fish LC50 Psetta maxima: 833 mg/L (96 hr)
	Aquatic Invertebrates EC50 Daphnia magna: >143 mg/L (48 hr [mobility])

## Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 12.01.2022

Page 13 / 17

### Grey Pro Resin

Nom	Résultat
Éthyle phényle (2,4,6-triméthylbenzoyl) phosphinate	Aquatic Plants EC50 Pseudokirchneriella subcapitata: >2.01 mg/L (72 hr [growth rate; read-across])
	Fish LC50 Danio rerio: 1 mg/L (96 hr [read-across])
	Aquatic Invertebrates EC50 Daphnia magna: 3.53 mg/L (48 hr [read-across])

#### Toxicité chronique (à long terme)

##### Évaluation :

Toxique pour la vie aquatique avec des effets de longue durée.

**Données du produit :** Aucune donnée disponible.

##### Données sur les substances :

Nom	Résultat
Isobornyl acrylate	Aquatic Invertebrates EC50 Daphnia magna: 0.658 mg/L (21 d [reproduction])

#### 12.2 Persistance et dégradabilité

**Données du produit :** Aucune donnée disponible.

##### Données sur les substances :

Nom	Résultat
Methacrylate Monomer(s)	The substance is readily biodegradable. 81% degradation in water, measured by BOD, after 28 days.
Isobornyl acrylate	The substance is readily biodegradable. 70% degradation in water, measured by CO2 evolution, after 28 days.
Éthyle phényle (2,4,6-triméthylbenzoyl) phosphinate	The substance is not readily biodegradable. <10 % degradation in water, measured by O2 consumption, after 28 days.

#### 12.3 Potentiel bioaccumulatif

**Données du produit :** Aucune donnée disponible.

##### Données sur les substances :

Nom	Résultat
Methacrylate Monomer(s)	Cette substance a un faible potentiel de bioaccumulation. (BCF: 3,2; Log Kow: 1,21)
Isobornyl acrylate	Bioaccumulation can be assumed based on a log Pow value of 5.09. However, due to expected rapid metabolism and non-bioaccumulative potential of the metabolites, bioaccumulation in organisms is not expected.
Éthyle phényle (2,4,6-triméthylbenzoyl) phosphinate	The substance has a low potential for bioaccumulation based on a log Kow of 2.91.

#### 12.4 Mobilité dans le sol

**Données du produit :** Aucune donnée disponible.

##### Données sur les substances :

Nom	Résultat
Methacrylate Monomer(s)	The substance has a low potential for adsorption to soil or sediments based on high water solubility, a low vapor pressure (0.11 hPa @ 20 deg C), and low log Kow (0.97).
Isobornyl acrylate	The substance is slightly mobile in soil with a high potential for adsorption to soil and sediment. Log Koc: 3.71
Éthyle phényle (2,4,6-triméthylbenzoyl) phosphinate	Based on a log Koc of 3.37, adsorption to solid soil phase is expected.

## Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 12.01.2022

Page 14 / 17

### Grey Pro Resin

#### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

##### Données du produit :

**Évaluation PBT :** Ce produit ne contient aucune substance évaluée comme PBT.

**Évaluation vPvB :** Ce produit ne contient aucune substance évaluée comme vPvB.

##### Données sur les substances :

###### Évaluation PBT :

Methacrylate Monomer(s)	La substance n'est pas PBT.
Isobornyl acrylate	Cette substance n'est pas PBT

###### Évaluation vPvB :

Methacrylate Monomer(s)	La substance n'est pas vPvB.
Isobornyl acrylate	Cette substance n'est pas vPvB

#### 12.6 Propriétés perturbatrices endocriniennes

**Données sur les substances :** Aucune donnée disponible.

**12.7 Autres effets indésirables :** Aucune donnée disponible.

#### 12.8 Danger pour la couche d'ozone

**Évaluation :** Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données du produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur les substances :** Aucune donnée disponible.

### SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

##### 13.1.1 Élimination des produits/emballages :

Éliminer les emballages contaminés de manière sûre conformément aux réglementations locales et nationales. Ne pas laisser le produit d'être libéré dans l'environnement.

**Codes de déchets/désignations de déchets selon LoW :** Non déterminé ou non disponible

**13.1.2 Informations relatives au traitement des déchets :** Non déterminé ou non disponible

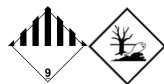
**13.1.3 Informations relatives à l'élimination des eaux usées :** Non déterminé ou non disponible

##### 13.1.4 Autres recommandations d'élimination :

Ne pas déverser dans les eaux de traitement des eaux usées publiques ou de surface. Il relève de la responsabilité du producteur de déchets de caractériser correctement tous les déchets conformément aux entités réglementaires applicables.

### SECTION 14 : Informations relatives au transport

#### Transport international de marchandises dangereuses par route/rail (ADR/RID)

Numéro ONU ou numéro d'identification	UN 3082
Nom d'expédition approprié ONU	Liquide dangereux pour l'environnement, N.S.A. Diméthacrylate d'uréthane
Classe(s) de danger pour le transport ONU	9 
Groupe d'emballage	III
Risques environnementaux	Polluant maritime
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun

## Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

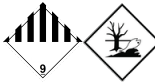
Date de préparation initiale : 12.01.2022

Page 15 / 17

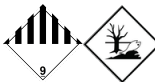
### Grey Pro Resin

<b>Informations complémentaires</b>	This product is not regulated as a dangerous good when transported in sizes of <5L provided the packaging meets the general provisions of 4.1.1.1, 4.1.1.2 and 4.1.1.4 to 4.1.1.8
-------------------------------------	---


### Transport international de marchandises dangereuses par voies navigables intérieures (ADN)

<b>Numéro ONU ou numéro d'identification</b>	UN 3082
<b>Nom d'expédition approprié ONU</b>	Liquide dangereux pour l'environnement, N.S.A. Diméthacrylate d'uréthane
<b>Classe(s) de danger pour le transport ONU</b>	9 
<b>Groupe d'emballage</b>	III
<b>Risques environnementaux</b>	Polluant maritime
<b>Précautions particulières pour l'utilisateur</b>	Aucun
<b>Informations complémentaires</b>	This product is not regulated as a dangerous good when transported in sizes of <5L provided the packaging meets the general provisions of 4.1.1.1, 4.1.1.2 and 4.1.1.4 to 4.1.1.8.

### Transport international de marchandises dangereuses par voie maritime (IMDG)

<b>Numéro ONU ou numéro d'identification</b>	UN 3082
<b>Nom d'expédition approprié ONU</b>	Liquide dangereux pour l'environnement, N.S.A. Diméthacrylate d'uréthane
<b>Classe(s) de danger pour le transport ONU</b>	9 
<b>Groupe d'emballage</b>	III
<b>Risques environnementaux</b>	Polluant maritime
<b>Précautions particulières pour l'utilisateur</b>	Aucun
<b>Informations complémentaires</b>	This product is not regulated as a dangerous good when transported in sizes of <5L provided the packaging meets the general provisions of 4.1.1.1, 4.1.1.2 and 4.1.1.4 to 4.1.1.8.

### Réglementations sur les marchandises dangereuses de l'Association du transport aérien international (IATA-DGR)

<b>Numéro ONU ou numéro d'identification</b>	UN 3082
<b>Nom d'expédition approprié ONU</b>	Liquide dangereux pour l'environnement, N.S.A. Diméthacrylate d'uréthane
<b>Classe(s) de danger pour le transport ONU</b>	9 
<b>Groupe d'emballage</b>	III
<b>Risques environnementaux</b>	Polluant maritime
<b>Précautions particulières pour l'utilisateur</b>	Aucun

## Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 12.01.2022

Page 16 / 17

### Grey Pro Resin

<b>Informations complémentaires</b>	This product is not regulated as a dangerous good when transported in sizes of $\leq 5L$ provided the packaging meets the general provisions of 5.0.2.4.1, 5.0.2.6.1 and 5.0.2.8.
-------------------------------------	---

### Transport maritime en vrac selon les instruments IMO

<b>Nom en vrac</b>	Aucun
<b>Type de navire</b>	Aucun
<b>Catégorie de pollution</b>	Aucun
<b>Classe de danger de l'OMI</b>	Aucun
<b>Risques environnementaux</b>	Aucun
<b>Matière dangereuse en vrac seulement</b>	Aucun
<b>Groupe de fret</b>	Aucun

## SECTION 15 : Informations réglementaires

### 15.1 Réglementations/législation particulières en matière de sécurité, de santé et d'environnement pour la substance ou le mélange.

#### Règlements européens

**Liste d'inventaire (EINECS)** : Tous les ingrédients sont énumérés ou exemptés.

**Liste REACH SVHC (substances extrêmement préoccupantes)** : Aucun des ingrédients n'est répertorié.

**Autorisations REACH SVHC (substances extrêmement préoccupantes)** : Aucun des ingrédients n'est répertorié.

**Restriction REACH** : Aucun des ingrédients n'est répertorié.

**Classe de danger pour l'eau (WGK) (Produit)** : Non déterminé.

**Classe de danger pour l'eau (WGK) (Substance)** :

Nom de l'ingrédient	CAS	Classe
Méthacrylate Monomer(s)	Secret commercial	Classe de danger pour l'eau 1 : légèrement dangereux pour l'eau
Isobornyl acrylate	7534-94-3	Classe de danger pour l'eau 1 : légèrement dangereux pour l'eau
Éthyle phényle (2,4,6-triméthylbenzoyl) phosphinate	84434-11-7	Classe de danger pour l'eau 2 : manifestement dangereux pour l'eau

#### Autres règlements

**Allemagne - TA Luft** : Aucun des ingrédients n'est répertorié.

**Informations supplémentaires** : Non déterminé.

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée pour cette substance/ce mélange par le fournisseur.

## SECTION 16 : Autres informations

**Sigles et abréviations** : Aucun

**Procédure de classification** :



## Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 12.01.2022

Page 17 / 17

### Grey Pro Resin

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)	Méthode utilisée
Irritation de la peau, catégorie 2	Méthode de calcul
Irritation oculaire, catégorie 2	Méthode de calcul
Sensibilisation de la peau, catégorie 1	Méthode de calcul
Toxicité spécifique des organes cibles - exposition unique, catégorie 3, irritation des voies respiratoires	Méthode de calcul
Danger aquatique chronique, catégorie 2	Méthode de calcul

#### Résumé de la/des classification(s) dans la Section 3

Skin Sens. 1	Sensibilisation de la peau, catégorie 1
Eye Irrit. 2	Irritation oculaire, catégorie 2
Skin Irrit. 2	Irritation de la peau, catégorie 2
STOT SE 3 (RI)	Toxicité spécifique des organes cibles - exposition unique, catégorie 3, irritation des voies respiratoires
Aquatic Chronic 3	Danger aquatique chronique, catégorie 3
Skin Sens. 1B	Sensibilisation cutanée, catégorie 1B
Aquatic Chronic 2	Danger aquatique chronique, catégorie 2

#### Résumé des mentions de danger dans la Section 3 :

H317	Peut causer une réaction allergique de la peau
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H315	Provoque une irritation cutanée
H335	Peut causer une irritation des voies respiratoires
H412	Nocif pour la vie aquatique avec des effets de longue durée
H411	Toxique pour la vie aquatique avec des effets de longue durée

#### Avis de non-responsabilité :

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878. Les informations fournies dans cette FDS sont correctes à notre connaissance, sur la base des informations disponibles. Les informations données ne sont destinées qu'à des recommandations pour une manipulation, un usage, un stockage, un transport et une mise au rebut en toute sécurité, et ne seront pas considérées comme une garantie ou une spécification relative à la qualité. Les informations se rapportent uniquement au produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valables pour ce produit lorsqu'il est utilisé en combinaison avec tout autre produit, sauf indication contraire dans le texte. L'utilisateur est responsable de la sécurité du lieu de travail.

Date de préparation initiale : 12.01.2022

Date de révision :

Fiche de données de sécurité